



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

# Consultations auprès des municipalités

## Groupes de discussion et sondages en ligne (printemps et été 2013)

### Contexte

À la suite des préoccupations soulevées par les municipalités sur la détermination des coûts des services policiers en Ontario, la Police provinciale de l'Ontario (Police provinciale), en partenariat avec le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels (MSCSC), s'est penchée sur son système de facturation afin d'explorer différentes modifications possibles.

Elle a ensuite entamé un processus de consultation en deux volets. Pour commencer, elle a invité les municipalités et d'autres intervenants à participer à des groupes de discussion en avril et en mai 2013 afin de connaître leur avis sur le processus de recouvrement des coûts liés aux services policiers.

Elle s'est ensuite servie des commentaires recueillis dans le cadre de ces discussions pour élaborer un sondage en ligne, qui a été mené en juin et en juillet 2013. Cette méthode de consultation a permis à toutes les municipalités desservies par la Police provinciale de s'exprimer et de contribuer au processus d'examen du système de facturation.

### Groupes de discussion

- Au total, 65 municipalités (23 % des municipalités desservies par la Police provinciale) choisies au hasard ont été invitées à nommer un représentant pour participer aux discussions sur le système de facturation des services policiers aux municipalités. Au moyen d'une approche d'échantillonnage aléatoire stratifié, on a sélectionné des municipalités bénéficiant de services policiers contractuels en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les services policiers* (LSP) et des municipalités bénéficiant de services policiers non contractuels en vertu de l'article 5.1 de la LSP de chacune des cinq régions couvertes par la Police provinciale.
- Au total, 48 municipalités ont pris part aux groupes de discussion (15 % des municipalités desservies par la Police provinciale). L'Association des municipalités de l'Ontario (AMO), l'Ontario Association of Police Services Boards (OAPSB), la Fédération des municipalités du nord de l'Ontario (FONOM), et la Northwestern Ontario municipal Association (NOMA) ont également participé à ces groupes de discussion.

- Au total, sept discussions de groupe ont eu lieu entre le 28 avril et le 17 mai 2013. Chaque séance durait entre trois et quatre heures et consistait en une présentation suivie d'une table ronde sur le système de facturation des services policiers aux municipalités.

## Groupes de discussion

### Municipalités sélectionnées pour les consultations et municipalités y ayant assisté<sup>1</sup>

Région	Statut des services	Nombre de municipalités	Nombre de municipalités sélectionnées pour les consultations	% de municipalités sélectionnées pour les consultations	Nombre de municipalités ayant assisté aux consultations	% de municipalités ayant assisté aux consultations
Région du Centre	Contractuels	28	6	21 %	5	18 %
	Non contractuels	18	6	33 %	4	22 %
		46	12	26 %	9	20 %
Région de l'Est	Contractuels	33	6	18 %	4	12 %
	Non contractuels	41	6	15 %	5	12 %
		74	12	16 %	9	12 %
Région du Nord-Est	Contractuels	24	7	29 %	2	8 %
	Non contractuels	76	9	12 %	5	7 %
		100	16	16 %	7	7 %
Région du Nord-Ouest	Contractuels	11	7	64 %	6	55 %
	Non contractuels	20	6	30 %	5	25 %
		31	13	42 %	11	35 %
Région de l'Ouest	Contractuels	55	6	11 %	3	5 %
	Non contractuels	17	6	35 %	3	18 %
		72	12	17 %	6	8 %
	<b>Total</b>	323	65	20 %	42	13 %
	Contractuels	151	32	21 %	20	13 %
	Non contractuels	172	33	19 %	22	13 %

<sup>1</sup> Les données ne comprennent pas les municipalités ou les intervenants représentés au sein du Groupe de travail sur la réforme de la facturation.

## Groupes de discussion Municipalités choisies aléatoirement

<b>Région du Centre (9 municipalités participantes)</b>			
<b>Municipalité</b>	<b>Détachement</b>	<b>Statut des services</b>	<b>Date de la consultation</b>
Alnwick/Haldimand, municipalité*	Northumberland	Contractuels	Le 9 mai
Bracebridge*	Bracebridge	Non contractuels	Le 9 mai
Caledon, canton*	Caledon	Contractuels	Le 9 mai
Clearview, canton	Ouest de la Huronie	Non contractuels	Le 9 mai
Dysart <i>et al.</i> , canton*	Haliburton Highlands	Non contractuels	Le 9 mai
Minden Hills, canton	Haliburton Highlands	Non contractuels	Le 9 mai
Mulmur, canton*	Dufferin	Contractuels	Le 9 mai
North Kawartha, canton*	Comté de Peterborough	Contractuels	Le 9 mai
Orillia, cité	Orillia	Contractuels	Le 9 mai
Port Hope, municipalité*	Northumberland	Contractuels	Le 9 mai
Severn, canton*	Orillia	Non contractuels	Le 9 mai
Springwater, canton*	Ouest de la Huronie	Non contractuels	Le 9 mai

<b>Région de l'Est (9 municipalités participantes)</b>			
<b>Municipalité</b>	<b>Détachement</b>	<b>Statut des services</b>	<b>Date de la consultation</b>
Arnprior, canton*	Arnprior	Non contractuels	Le 14 mai
Carleton Place, canton*	Comté de Lanark	Contractuels	Le 14 mai
Casselman, village*	Comté de Russel	Contractuels	Le 14 mai
Centre Hastings, municipalité*	Centre Hastings	Non contractuels	Le 14 mai
Faraday, canton*	Bancroft	Non contractuels	Le 14 mai
Greater Madawaska, canton*	Renfrew/Killaloe	Non contractuels	Le 14 mai
Greater Napanee, canton*	Napanee	Contractuels	Le 14 mai
Head, Clara and Maria, canton	Vallée supérieure de l'Outaouais	Non contractuels	Le 14 mai
Quinte West, ville*	Quinte West	Contractuels	Le 14 mai
Russell, canton	Comté de Russel	Contractuels	Le 14 mai
South Algonquin, canton*	Killaloe	Non contractuels	Le 14 mai
South Glengarry	Stormont, Dundas et Glengarry	Contractuels	Le 14 mai

\* Municipalité présente

<b>Région de l'Ouest (6 municipalités participantes)</b>			
<b>Municipalité</b>	<b>Détachement</b>	<b>Statut des services</b>	<b>Date de la consultation</b>
Arran-Elderslie, municipalité	South Bruce	Non contractuels	Le 17 mai
Bluewater, municipalité*	Huron	Non contractuels	Le 17 mai
Chatsworth, canton	Comté de Grey	Contractuels	Le 17 mai
Dutton/Dunwich*	Comté d'Elgin	Contractuels	Le 17 mai
Huron-Kinloss, canton	South Bruce	Non contractuels	Le 17 mai
Ingersoll, canton*	Oxford	Contractuels	Le 17 mai
Leamington*	Essex	Contractuels	Le 17 mai
Perth East, canton*	Comté de Perth	Non contractuels	Le 17 mai
Perth South, canton	Comté de Perth	Non contractuels	Le 17 mai
Erin, ville	Comté de Wellington	Contractuels	Le 17 mai
Warwick	Comté de Lambton	Contractuels	Le 17 mai
Zorra, canton*	Oxford	Non contractuels	Le 17 mai

<b>Région du Nord-Ouest (11 municipalités participantes)</b>			
<b>Municipalité</b>	<b>Détachement</b>	<b>Statut des services</b>	<b>Date de la consultation</b>
Alberton, canton	Fort Frances	Non contractuels	Le 29 avril
Ear Falls, canton*	Red Lake	Non contractuels	Le 29 avril
Emo, canton*	Fort Frances	Non contractuels	Le 29 avril
Ignace, canton*	Dryden	Contractuels	Le 29 avril
Kenora, cité*	Kenora	Contractuels	Le 29 avril
Red Lake, municipalité*	Red Lake	Contractuels	Le 29 avril
Sioux Narrows-Nestor Falls*	Kenora	Contractuels	Le 29 avril
Conmee, canton*	Thunder Bay	Non contractuels	Le 30 avril
Machin, canton*	Dryden	Contractuels	Le 30 avril
Nipigon, canton*	Nipigon	Non contractuels	Le 30 avril
Red Rock, canton	Nipigon	Contractuels	Le 30 avril
Shuniah, canton*	Thunder Bay	Contractuels	Le 30 avril
Greenstone, municipalité*	Greenstone	Non contractuels	Le 30 avril

<b>Région du Nord-Est (7 municipalités participantes)</b>			
<b>Municipalité</b>	<b>Détachement</b>	<b>Statut des services</b>	<b>Date de la consultation</b>
Dubreuilville, canton*	Supérieur-Est	Non contractuels	Le 30 avril
Hearst, canton	Kapuskasing	Contractuels	Le 30 avril
Hornepayne, canton*	Supérieur-Est	Non contractuels	Le 30 avril
White River, canton	Supérieur-Est	Non contractuels	Le 30 avril
Bonfield, canton*	North Bay	Contractuels	Le 13 mai
Chamberlain, canton	Temiskaming	Non contractuels	Le 13 mai
East Ferris, canton*	North Bay	Contractuels	Le 13 mai
Elliot Lake, cité	Algoma-Est	Contractuels	Le 13 mai
Gordon/Barrie Island, canton	Manitoulin	Non contractuels	Le 13 mai
Hilton, canton*	Algoma-Est	Non contractuels	Le 13 mai
Laird, canton	Sault Ste. Marie	Contractuels	Le 13 mai
Mattawa	North Bay	Contractuels	Le 13 mai
Nairn and Hyman, canton*	Sudbury	Non contractuels	Le 13 mai
Powassan, municipalité	North Bay	Contractuels	Le 13 mai
Sables-Spanish Rivers, canton*	Sudbury	Non contractuels	Le 13 mai
Strong, canton	Almaguin Highlands	Non contractuels	Le 13 mai

***Municipalités représentées au sein du Groupe de travail sur la réforme de la facturation (9) :***

- *Kenora*
- *Red Lake*
- *Bancroft\**
- *Canton de Tiny\**
- *Wasaga Beach\**
- *Penetanguishene*
- *Tecumseh\**
- *Greater Napanee\**
- *Muskoka Lakes\**

***Autres intervenants (4) :***

- *Association des municipalités de l'Ontario (AMO)\**
- *Northwestern Ontario municipal Association (NOMA)\**
- *Fédération des municipalités du nord de l'Ontario (FONOM)\**

\* Municipalité présente

## Sondage en ligne sur les services policiers municipaux

- Les commentaires recueillis dans le cadre des groupes de discussion ont servi à élaborer un sondage bilingue auquel étaient invitées à répondre toutes les municipalités desservies par la Police provinciale de l'Ontario, de même que trois municipalités de palier supérieur, pour un total de 326 municipalités.
- Le sondage s'est déroulé du 20 juin au 10 juillet 2013. Chaque municipalité avait droit à une participation au sondage.
- Au total, 168 municipalités (22 %) ont participé au sondage.
- Dans le cadre du sondage, les répondants ont été invités à classer et à commenter quatre modèles de facturation, à présenter leurs idées et à formuler leurs commentaires généraux sur un forum.

## Sommaire de la rétroaction des municipalités

Les commentaires obtenus dans le cadre des groupes de discussion et du sondage étaient très similaires, ce qui a permis à la Police provinciale et au MSCSC de déterminer les critères des municipalités pour réussir la réforme du système de facturation et de cibler les domaines potentiellement problématiques.

## Critères des municipalités relatifs aux changements du système de facturation

Dans le cadre du sondage, les municipalités de l'Ontario ont indiqué que les changements apportés au processus de facturation des services policiers devraient :

- permettre une répartition équitable des coûts des services policiers entre toutes les municipalités qui les utilisent;
- être transparents;
- être mis en œuvre de façon graduelle;
- tenir compte des caractéristiques uniques des régions et des municipalités;
- tenir compte du fait que les municipalités disposent de fonds limités.

## Classement des modèles de facturation proposés par les municipalités

Les répondants devaient classer les quatre modèles de facturation suivants. Les résultats globaux sont présentés dans la colonne de droite.

Modèle de facturation	Classement général (en fonction du premier choix)
A. Le recouvrement des coûts des services policiers fournis par la Police provinciale ne change pas.	2
B. La Police provinciale de l'Ontario calcule les coûts des services policiers municipaux en additionnant un montant de base à des frais pour chaque appel de service.	1
C. La Police provinciale de l'Ontario calcule les coûts des services policiers municipaux en fonction du total des évaluations foncières de chaque municipalité.	3
D. Toutes les municipalités paient le même montant.	4

- Les opinions variaient largement quant au modèle le plus approprié : chacun a reçu des commentaires positifs et négatifs.
- De nombreuses municipalités de la région du Nord préfèrent le modèle de facturation actuel des services policiers de la Police provinciale, alors que d'autres municipalités de la province préféreraient un modèle de facturation qui comprendrait un montant de base et des frais pour chaque appel de service.

## Commentaires généraux

- La province devrait financer la totalité ou une plus grande partie des coûts des services policiers de la Police provinciale fournis aux municipalités.
- La province devrait se pencher sur les causes fondamentales de la hausse des coûts des services policiers.
- La question de la hausse des salaires des policiers doit être réglée.
- Tous les utilisateurs des services policiers de la Police provinciale devraient contribuer au recouvrement des coûts.
- Le recouvrement des coûts devrait tenir compte des caractéristiques et de la capacité de payer de chaque municipalité.
- Chaque municipalité devrait pouvoir déterminer le niveau de services qu'elle veut recevoir.
- Un modèle de facturation à l'échelle de la province est nécessaire pour toutes les municipalités desservies par la Police provinciale.
- Les opinions diffèrent quant à la façon de répartir les coûts de façon équitable.
- La province devrait étudier d'autres modèles de prestation des services policiers.

En général, les municipalités ont exprimé une certaine frustration à l'égard de la hausse des coûts des services policiers, une ouverture à un changement équitable et un désir d'assurer la meilleure efficacité possible des services de la Police provinciale.